



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°593 du 17 au 23 septembre 2026

SENARE

LE TEMPS DES RÉSULTATS

COTON

L'ENGRAIS FAIT DÉFAUT

UFOA-A U17

LE MALI PRIVÉ DE CAN



22 SEPTEMBRE

LE CHANTIER DU CITOYEN

Soixante-six ans après l'indépendance, le Mali replace le civisme, le patriotisme et l'éducation aux valeurs au cœur de ses priorités. Entre promotion du « Maliden Kura », engagement de la jeunesse et exemplarité attendue de l'État, la construction citoyenne reste une œuvre quotidienne.

GRATUIT

Ne peut être vendu

CANAL+ ET NOMAD EDUCATION S'ENGAGENT POUR L'EDUCATION EN AFRIQUE FRANCOPHONE

TOUS LES ABONNES BENEFICIERONT DE L'OFFRE PREMIUM DE NOMAD EDUCATION

A l'occasion de la rentrée scolaire, CANAL+ et Nomad Education lancent un partenariat inédit pour donner à chaque élève, où qu'il soit en Afrique subsaharienne francophone, les moyens de réussir. Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre, l'ensemble des abonnés CANAL+ dans 17 pays (Sénégal, Cameroun, Mali, Niger, Côte d'Ivoire...) bénéficie d'un accès gratuit à NOMAD+, l'offre premium de révisions de Nomad Education, un geste fort qui s'accompagne d'un projet solidaire au Bénin.

Un accès hors connexion à un soutien scolaire de qualité pour des millions de familles

Fort de sa présence unique en Afrique, CANAL+ s'engage aux côtés de Nomad Education. Elèves de primaire, collégiens, lycéens, étudiants et leurs familles pourront accéder gratuitement à l'intégralité des contenus de révision de Nomad Education : cours, quiz, annales et parcours personnalisés... Un simple téléchargement de l'application suffit.

Cette offre s'inscrit dans une conviction commune : l'éducation est une priorité pour le continent africain.

Grâce à la solution d'apprentissage numérique sans besoin de connexion internet, CANAL+ et Nomad Education visent à lever, à grande échelle, l'une des principales barrières à l'éducation de qualité sur le continent africain.

Une mobilisation à la hauteur de l'ambition

Pour donner à cet engagement toute sa portée, CANAL+ déploie une campagne de communication 360° : télévision, présence en boutiques, réseaux sociaux et l'ensemble de ses points de contact avec ses abonnés. L'objectif : que chaque famille, dans chacun des 17 pays concernés, ait connaissance de cette opportunité et puisse s'en saisir dès la rentrée.

"Ce partenariat avec Nomad Education illustre l'engagement de CANAL+ en faveur de l'éducation en Afrique. Pour la rentrée, nous sommes heureux d'offrir à tous nos abonnés un mois d'accès gratuit à NOMAD+ pour accompagner la réussite des élèves et étudiants", **partage Aziz Diallo, Directeur Général PAY-TV Afrique Francophone de CANAL+.**

"S'associer à CANAL+ pour accélérer notre projet d'éducation pour tous en Afrique est un rêve qui devient réalité. CANAL+ est leader en Afrique ; permettre à tous ses abonnés de découvrir notre application est une opportunité d'impact extraordinaire", **confirme Caroline Maitrot, Fondatrice et Présidente de Nomad Education.**

Au-delà de la rentrée : un engagement commun au Bénin

Cette opération n'est qu'un premier jalon. CANAL+ et Nomad Education inscrivent leur collaboration dans la durée, avec une dimension solidaire au Bénin : aux côtés de SOS Bénin, CANAL+ contribue à la rénovation d'une médiathèque, où les élèves disposeront de tablettes équipées d'abonnements Nomad Education pour réviser dans les meilleures conditions.

A PROPOS DE CANAL+

CANAL+ est un groupe de média et de divertissement mondial, leader en Europe et en Afrique, comptant plus de 40 millions d'abonnés. La plateforme de CANAL+ rassemble les meilleurs films locaux et internationaux, du sport en live, des séries et bien plus encore. CANAL+ opère dans plus de 70 pays et emploie environ 15 000 collaborateurs.

Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation. Outre ses activités de télévision payante et de streaming en Europe, en Afrique et en Asie, le groupe combiné réunit : **MultiChoice Group**, première plateforme de divertissement en Afrique ; **STUDIOCANAL**, premier studio de cinéma et de télévision européen disposant de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale ; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale s'appuyant sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **CANAL+ Distribution**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ainsi que des services de télécommunication, à travers **CANAL+ Telecom Africa** en Afrique et **CANAL+ Telecom** dans les départements et territoires français d'outre-mer.

CANAL+ détient également des participations minoritaires dans **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie), **Viu** (plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud) et **UGC**, groupe cinématographique français majeur.

canalplusgroup.com/fr

A PROPOS DE NOMAD EDUCATION

Au-delà d'aider déjà 10 millions de jeunes dans leur réussite scolaire, Nomad Education se positionne comme un acteur à impact, entreprise à mission et B Corp. Son impact hors de France est massif, notamment sur le continent africain où plus de 4 millions de jeunes ont déjà été accompagnés. Notre mission : "Des jeunes éduqués, bien dans leurs baskets, engagés et conscients des enjeux de demain." Labellisée French Tech 2030, Nomad Education est une EdTech de référence qui accompagne tous les jeunes francophones, quel que soit leur niveau scolaire ou social. A travers son application et son site web, véritable coach de réussite scolaire, Nomad Education propose des contenus de révision dans toutes les matières, rédigés par 400 professeurs de l'Education nationale. Alliant pédagogie et technologie (IA), elle permet aux élèves de réviser, s'auto-évaluer, se remettre à niveau et progresser à leur rythme et en autonomie.

<https://www.nomadeducation.fr/>

ÉDITO

Monuments : À entretenir toute l'année

Les édifices et monuments de Bamako racontent notre histoire et portent une part de la mémoire collective. Pourtant, l'état de certains suscite un malaise. Le temps fait son œuvre, mais c'est surtout le manque d'entretien qui aggrave des dégradations inacceptables. À l'approche du 22 Septembre, Bamako se pare de ses plus beaux habits. Le Boulevard, le Monument de l'Indépendance et leurs abords retrouvent de l'éclat sous les couleurs nationales. Cet effort mérite d'être salué. Mais une capitale ne peut entretenir sa vitrine uniquement à l'approche de la fête nationale. Nos édifices publics et nos monuments ne sont pas de simples éléments du décor urbain. Les laisser se détériorer, c'est accepter que s'efface une part de ce que nous voulons transmettre. Une couche de peinture occasionnelle ne remplace ni l'entretien régulier, ni la réparation rapide des dégradations, ni la surveillance des lieux. L'État, les collectivités et les responsables chargés de ces sites doivent veiller au grain. Chaque édifice devrait disposer d'un programme d'entretien, de moyens budgétaires identifiés et d'un gestionnaire tenu d'en répondre. Ceux qui préservent correctement le patrimoine méritent d'être reconnus et encouragés. Lorsque la négligence est établie, elle doit entraîner des mesures correctives et, si nécessaire, des sanctions. Il ne s'agit pas de rechercher des coupables, mais d'empêcher que l'abandon devienne une habitude. Cette exigence ne concerne d'ailleurs pas seulement Bamako. Partout où se trouvent des monuments et des bâtiments publics, leur conservation devrait être considérée comme un devoir permanent. Une ville ne s'entretient pas pour une cérémonie. Elle s'entretient chaque jour, parce qu'elle représente ses habitants et le pays tout entier.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 452,5

C'est le montant en milliards de francs CFA du budget prévu par l'UEMOA pour mettre en œuvre, entre 2026 et 2030, sa Stratégie de développement de la filière phosphates-engrais.

ILS ONT DIT...

• « L'Algérie et le Mali ont mené ensemble la lutte pour la libération nationale, avancé côte à côte sur la voie de l'édification nationale et du développement, et contribué de manière décisive au projet africain d'unité et d'intégration ». **Sifi Ghrieb, Premier ministre algérien**, le 14 septembre à Bamako.

• « L'aide à la presse accuse un retard considérable depuis plusieurs années. Les contrats publicitaires se raréfient, les revenus diminuent, les charges augmentent ». **Boubacar Yalcouyé, Président de l'ASSEP**, lors de l'Assemblée générale extraordinaire des organisations de la presse écrite privée, le 12 septembre à Bamako.

UN JOUR, UNE DATE

17 septembre 1960 : Création de la Gendarmerie nationale du Mali.



Les Aiglons ont remporté le tournoi de football des deuxièmes Jeux de l'AES, le 15 septembre à Ouagadougou. Ils ont battu le Burkina Faso aux tirs au but (4-2), après un match nul (1-1).



Abdrahamane Keïta : Le Directeur de publication du journal Le Témoin a été condamné le 14 septembre à trois ans de prison, deux ferme et un avec sursis. Il devra également verser un million de francs CFA de dommages-intérêts à l'État.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Sénou, le 15 septembre. Le Président de la Transition, Assimi Goïta, inaugure le nouvel état-major du Bataillon autonome des Forces spéciales et des Centres d'aguerrissement (BAFS-CA). La cérémonie a également marqué le lancement du Commandement des opérations spéciales.

22 SEPTEMBRE : 66 ANS APRÈS, LE DÉFI CITOYEN

Civisme, patriotisme et éducation aux valeurs au Mali occupent une place croissante dans les politiques publiques. À l'occasion du 66^{ème} anniversaire de l'indépendance, reste à mesurer leur capacité à faire émerger le « Maliden Kura ».

MOHAMED KENOVI

Au lendemain de l'indépendance, proclamée le 22 septembre 1960, le Mali devait bâtir son État, consolider son unité et former un citoyen appelé à participer à l'effort collectif et à faire primer l'intérêt général. « Le bon citoyen devait accepter certains sacrifices, respecter l'autorité publique, participer à l'effort collectif et placer l'intérêt général au-dessus de ses intérêts personnels », rappelle l'historien Modibo Diallo, ancien Directeur du Mémorial Modibo Keita. Alphabétisation, développement rural et travaux communautaires traduisaient cette conception concrète du patriotisme. « Le patriotisme se manifestait moins par les discours que par la disponibilité à travailler, à servir et à supporter les difficultés », souligne-t-il. Plus de six décennies plus tard, sécurité, emploi, revenus, éducation et santé ont transformé le rapport entre l'État et le citoyen. Pour Modibo Diallo, ces attentes ne traduisent pas un moindre patriotisme, mais une confiance fragilisée lorsque l'engagement collectif paraît sans retour.

Le civisme en chantier Les articles 23 à 29 de la Constitution de 2023 énoncent plusieurs devoirs : respect de la Constitution, défense de la Patrie, protection de l'environnement, solidarité en cas de calamité, obligations fiscales, protection du bien public et probité dans l'exercice d'une mission publique. Mais la citoyenneté repose aussi sur des droits, notamment l'égalité devant la loi, la liberté d'expression, la participation à la vie publique et l'accès à la justice. Lancé en avril 2024, le Programme national d'Éducation aux Valeurs (PNEV) et son Plan d'actions 2024 - 2028 associent l'éduca-

tion civique, morale et patriotique à la transmission des valeurs dans la famille, l'école, l'administration, la communauté et les médias. La montée mensuelle des couleurs participe de la même dynamique. Devenue un rendez-vous régulier en 2021, elle est organisée le premier lundi de chaque mois à Koulouba et dans de nombreuses administrations afin de promouvoir le respect des symboles nationaux et le devoir civique. Le Service national des jeunes y ajoute une dimension pratique. Institué par la Loi du 7 juillet 2016, il vise la formation physique, civique et professionnelle. En février 2026, la septième cohorte du SNJ, constituée de fonctionnaires et d'élèves fonctionnaires, a rejoint Bapho pour six mois de formation militaire obligatoire. La période 2026 - 2027, décrétée « Année de l'Éducation et de la Culture » par le Président de la Transition, prolonge cette orientation, avec l'ambition de former un citoyen patriote, compétent et responsable.

Si l'on doit rappeler constamment aux citoyens qu'ils doivent respecter les règles, protéger les biens publics ou faire preuve de patriotisme, c'est que ces valeurs ne vont plus toujours de soi.

Cependant, programmes, cérémonies et formations ne garantissent pas à eux seuls l'enracinement du civisme. Modibo Diallo pointe une contradiction persistante : « le Malien parle beaucoup de patriotisme, mais le civisme quotidien reste fragile. » Le problème, poursuit-il, n'est pas « l'absence d'amour du pays, mais l'écart entre les valeurs proclamées et les comportements observés ».

Deux citoyennetés à rapprocher Pour le sociologue Pr Ibrahim N'Diaye, ensei-



La construction citoyenne demeure un défi majeur au Mali 66 ans après l'Indépendance.

gnant-chercheur et Directeur du Centre de Formation Multipolaire Do Kayidara, la difficulté se situe aussi dans l'histoire sociale du pays. Selon lui, le citoyen malien se trouve au croisement de deux réalités institutionnelles. D'un côté, les formes de légitimité héritées des royaumes, des

Présentée au Conseil des ministres le 24 juillet 2026, puis approuvée par décret le 12 août, la Stratégie nationale de Mobilisation citoyenne et son plan d'actions 2026 - 2027, placés sous la responsabilité du ministère chargé de la Construction citoyenne, reposent sur quatre axes : « Mali-

den Kura », « Maaya ni Danbé », « Mali kura josen » et « Faso neta Kounafoni ». Ils portent respectivement sur la responsabilité citoyenne, l'identité culturelle, l'exemplarité civique et l'accès à une information fiable. Lancé le 8 août 2026 au Mémorial Modibo Keita, « Danbé Bulon » s'inscrit dans cette logique. Animé par les « Danbé Kolosibaw », ce vestibule socio-éducatif entend transmettre aux jeunes les valeurs du « Danbé » et du « Maaya » et contribuer à l'émergence du « Maliden Kura ».

REPÈRES

Avril 2024 : Lancement du Programme national d'Éducation aux valeurs

août 2026 : Approbation de la Stratégie nationale de Mobilisation citoyenne 2026-2027

22 septembre 2026 : 66^{ème} anniversaire de l'indépendance du Mali

Inscrire l'effort dans la durée Pour Ibrahim N'Diaye, la première exigence consiste à parler au citoyen dans une langue qu'il comprend. « On ne pourra jamais former nos citoyens, en faire des personnes conscientes réellement de leurs droits et de leurs devoirs, tant qu'on s'exprimera dans une langue autre que celle parlée par les populations », soutient-il. Pour lui, l'usage des langues nationales officielles est essentiel. « On atteint l'esprit et le cœur de quelqu'un en lui parlant clairement dans sa langue », affirme-t-il. La traduction du

PNEV dans quatorze langues nationales et sa version sonore vont dans ce sens. Encore faut-il que ces supports atteignent durablement les écoles, les familles, les radios et les communautés. La continuité des politiques constitue une autre exigence. « Beaucoup de ce qui a été fait en bien, malheureusement, n'a pas duré », regrette le sociologue. L'éducation citoyenne doit, selon lui, s'installer dans les programmes scolaires, les émissions de radio et de télévision et les espaces de transmission sociale, plutôt que dépendre de campagnes ponctuelles. Pr Ibrahim N'Diaye estime également que l'État n'a pas suffisamment « pris à bras-le-corps la question de la formation du citoyen » durant les dernières décennies. Selon lui, cette mission a longtemps été confiée aux partis politiques, aux associations, aux syndicats et à la société civile, sans produire les résultats attendus. Le sociologue perçoit néanmoins des évolutions. Les crises traversées par le pays auraient poussé une partie

de la population à s'interroger davantage sur les questions nationales. « De plus en plus de jeunes s'engagent par patriotisme, par volontariat », observe-t-il, jugeant ce changement perceptible sur le terrain.

Un contrat à reconstruire

Pour Modibo Diallo, la multiplication récente des appels au civisme traduit à la fois une continuité avec les premières années de l'indépendance et des fragilités accumulées. « Si l'on doit rappeler constamment aux citoyens qu'ils doivent respecter les règles, protéger les biens publics ou faire preuve de patriotisme, c'est que ces valeurs ne vont plus toujours de soi », observe-t-il. La relation doit aussi fonctionner dans l'autre sens. « On ne peut pas dire durablement au citoyen de faire son devoir pour l'État sans lui permettre de demander ce que l'État fait pour lui », insiste l'historien. Le respect de la loi, le paiement de l'impôt, la protection du bien public et le refus de la corruption gagnent en crédibilité lorsqu'ils trouvent leur pendant dans la justice, l'égalité devant la loi, la sécurité, la qualité des services publics et la reddition des comptes. Pour l'historien, il s'agit de reconstruire « un contrat civique réciproque » entre un citoyen responsable et un État tenu à ses obligations. Cette cohérence nécessaire entre les valeurs enseignées et les réalités vécues constitue l'un des points sensibles du chantier. « Une culture citoyenne ne se décrète pas. Elle se construit par l'expérience quotidienne », insiste l'ancien Directeur du Mémorial Modibo Keita. L'efficacité des dispositifs se jugera aussi à leur continuité, à leur présence hors de Bamako et à des résultats rendus publics. « Le citoyen ne devient durablement civique ni par la peur, ni par les slogans, ni par les injonctions morales : il le devient lorsqu'il constate que la règle est la même pour tous, que l'effort est reconnu, que le bien public est effectivement public et que l'État tient sa parole », tranche-t-il. ■

3 QUESTIONS À



PR. IBRAHIMA N'DIAYE

Sociologue

1 Comment caractérisez-vous aujourd'hui le rapport du citoyen malien à l'État ?

Le citoyen ordinaire se reconnaît beaucoup dans les autorités et les légitimités traditionnelles, parce qu'elles correspondent à son mode de vie. À côté de celles-ci existe la citoyenneté républicaine, avec ses institutions et ses textes, davantage comprise par ceux qui sont passés par l'école. Cette dualité complexifie le rapport du citoyen à l'État.

2 Qu'est-ce qui explique l'incivisme ?

Il y a deux problèmes. Le premier est la dissonance entre deux citoyennetés : celle issue de l'héritage ancien et celle portée par la République. Chacune a ses propres références et peut considérer les comportements de l'autre comme de l'incivisme. Le second problème, plus grave selon moi, est que l'État n'a pas suffisamment pris en charge la formation du citoyen. Cette mission a longtemps été confiée aux partis politiques, aux associations, aux syndicats et à la société civile, sans produire les résultats attendus.

3 Comment renforcer durablement la citoyenneté au Mali ?

Nous disposons de valeurs partagées depuis des siècles, comme le Sinankunya, le Mogyaya ou le Maaya. Elles doivent être constamment rappelées, transmises et expliquées. Il faut aussi inciter les citoyens à passer à l'action. L'impulsion doit venir d'un leadership conscient et légitime, capable d'entraîner la population vers davantage de cohésion, d'entente et d'entraide.

BURKINA FASO : LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE DU PATRIOTISME

Au Burkina Faso, l'immersion patriotique obligatoire est devenue l'un des principaux instruments de formation citoyenne. Lancé en 2025 auprès des nouveaux bacheliers, le dispositif gagne en ampleur et touche désormais d'autres catégories de la population.

MOHAMED KENOVI



Lancement à Koupéla le 28 juillet de la session 2026 de l'immersion patriotique obligatoire de nouveaux bacheliers.

Pendant un mois, quelque 65 000 nouveaux bacheliers ont suivi, entre le 28 juillet et le 27 août 2026, une formation consacrée au patriotisme, au civisme, à la discipline et à l'engagement citoyen. La deuxième édition de l'Immersion patriotique obligatoire (IPO) s'est achevée au Stade du 4 Août, à Ouagadougou, en présence du Président Ibrahim Traoré.

Le dispositif est récent. L'immersion a été instituée par un décret adopté en Conseil des ministres le 2 mai 2025 pour les élèves admis au BEPC, au CAP et au Baccalauréat. Son déploiement progressif a commencé avec les nouveaux bacheliers. Les formations associent enseignements théoriques, exercices physiques et activités sportives afin de renforcer la discipline, la résilience

et le sens des responsabilités. La première cohorte avait réuni 59 179 bacheliers, dont 30 664 filles, sur 136 sites répartis dans 23 localités. Les modules portaient notamment sur le civisme, l'histoire politique du Burkina Faso, la construction de l'État, la sécurité numérique, l'entrepreneuriat et l'engagement citoyen. En 2026, les contenus pédagogiques ont été renforcés, tout comme la formation des encadreurs et le dispositif de suivi et d'évaluation.

Former le « nouveau Burkinabè » Les autorités rattachent clairement l'exercice à leur projet de refondation. Humilité, solidarité, discipline, dignité et responsabilité figurent parmi les valeurs mises en avant. L'ambition affichée consiste à

former un citoyen conscient de ses devoirs envers la Nation et disposé à servir le pays. La démarche dépasse désormais le milieu scolaire. En avril, 508 agents de la Primature ont effectué une immersion à Loubila, combinant activités physiques et formation civique. À partir du 30 juin, une deuxième cohorte d'environ 60 cadres de la Présidence a suivi une immersion patriotique et militaire de 21 jours. En août, le Camp de Vacances Faso Mèbo a accueilli 549 jeunes autour de la discipline et d'activités communautaires. Le pari burkinabè consiste donc à faire du patriotisme un apprentissage organisé. À la clôture de la dernière IPO, le Capitaine Ibrahim Traoré a affirmé que le pays avait besoin de « citoyens convaincus et engagés ». L'ampleur du dispositif est établie et son efficacité durable restera à documenter après le retour des participants à l'école, à l'université, dans l'administration ou dans leur communauté. ■

22 SEPTEMBRE : LES JALONS DU CHANTIER CITOYEN

Soixante-six ans après l'indépendance, la formation du citoyen reste au centre du débat national. Constitution, service national, éducation aux valeurs, culture et mobilisation citoyenne constituent les principaux repères de l'action publique.

1 66 ans d'indépendance

Indépendance : 22 septembre 1960
66^{ème} anniversaire : 22 septembre 2026
Devise : « Un Peuple – Un But – Une Foi »

2 Droits et devoirs

Droits et libertés : Articles 1 à 22 de la Constitution de 2023
Devoirs : Articles 23 à 29
Principaux repères : Respect de la Constitution, défense de la Patrie, protection de l'environnement, fiscalité, bien commun et protection du bien public
Mandats et missions publics : Conscience, loyauté et probité

3 Service national des jeunes

Institution : Loi n°2016-038 du 7 juillet 2016
7^{ème} cohorte en 2026 : 1 930 recrues
Missions : Formation civique, physique et professionnelle, participation au développement et à la défense nationale

4 Éducation aux valeurs

Programme national d'Éducation aux Valeurs : Lancé le 23 avril 2024
Plan d'actions : 2024 - 2028
Priorités : Éducation civique, morale et patriotique, responsabilité familiale, formation des acteurs et coordination institutionnelle

5 Éducation et culture

Période 2026 - 2027 : « Année de l'Éducation et de la Culture »
Ambition : Former un citoyen patriote, compétent et responsable
Leviers : École, culture et transmission des valeurs

6 Cap sur le « Maliden Kura »

Stratégie nationale de Mobilisation citoyenne : Approuvée en août 2026
Premier Plan d'actions : 2026 - 2027
Quatre axes : Maliden Kura, Maaya ni Danbé, Mali kura josen et Faso pèta Kounafoni

7 Transmission des valeurs

« Danbé Bulon » : Lancé le 8 août 2026 au Mémorial Modibo Keita
Public prioritaire : La jeunesse
Finalité : Transmettre le « Danbé » et le « Maaya » et contribuer à l'émergence du « Maliden Kura »

CANAL+



Nomad
EDUCATION



LA PLATEFORME DE REUSSITE
SCOLAIRE POUR TOUS

DU 10 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE
1 MOIS GRATUIT*
A L'OPTION **Nomad+**
POUR LES ABONNES CANAL+

*Offre valable une seule fois sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2026.



TELECHARGEZ
MAINTENANT



SENARE : DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA RÉCONCILIATION

Ouverte ce mardi 15 septembre, la cinquième Semaine nationale de la Réconciliation intervient dans un cadre renouvelé. Charte, Observatoire, nouvelle Agence et mécanismes locaux composent désormais une politique dont l'efficacité se lira dans les communautés et auprès des victimes.

MOHAMED KENOUI

Le Mali célèbre, du 15 au 21 septembre, la cinquième édition de la Semaine nationale de la Réconciliation (SENARE). Son thème, « Éducation, culture et réconciliation : bâtir une citoyenneté résiliente pour une paix au sein de l'AES et de la sous-région », rattache la paix à la formation du citoyen et aux valeurs culturelles. Le programme comprend des conférences-débats, des activités artistiques, éducatives et sportives ainsi que des dons de sang. Des délégations du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée sont annoncées. Prévues par la Loi d'Entente nationale de 2019, la SENARE a connu sa première édition en septembre 2022. Elle devait contribuer à restaurer un tissu social affaibli par la crise ouverte en 2012. Quatre ans plus tard, le rendez-vous accompagne de nouveaux textes et de nouvelles structures.



La 5^{ème} édition de la **Semaine nationale de la réconciliation** se poursuit jusqu'au 21 septembre 2026.

membres ont été nommés en mars 2026, sous la présidence de l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga. Placé auprès de la Présidence, il suit l'application de la Charte et formule des recommandations. Le Conseil des ministres a également adopté en juin les textes créant l'Agence nationale pour la Consolidation de la Paix, issue de la restructuration de l'Agence de Dévelop-

ment sociale couvre 34 villages et 15 quartiers dans sept communes, dont Gao, Ansongo et Bourem. Soumaïla Sangaré, représentant du Gouverneur, a rappelé que ces activités participaient à la paix et à la cohésion sociale. Ces médiations ramènent la réconciliation aux réalités quotidiennes : un champ, un pâturage, une chefferie contestée, le retour d'une famille déplacée ou l'accès à un service public. Autorités communales, légitimités traditionnelles, femmes et jeunes y occupent une place essentielle.

Victimes En juillet 2025, l'Autorité de gestion des réparations faisait état de 30 235 dépositions recueillies depuis 1960, dont 3 486 lors de consultations collectives dans 81 villages de Mopti, Gao et Kidal. Pour l'heure, il n'y a toujours pas de bilan actualisé des réparations réalisées depuis cette présentation. La reconnaissance des préjudices, l'accès à la justice, les réparations et le retour des déplacés participent à la restauration de la confiance. Leur articulation avec la Charte, l'Observatoire et la nouvelle Agence permettra d'apprécier la portée concrète de la politique nationale.

Résultats Le pays dispose aujourd'hui d'un texte de référence, d'un organe de

EN BREF

DÉPLACEMENTS FORCÉS : LE MALI ET LE HCR MISENT SUR L'AUTONOMIE

En visite au Mali du 13 au 16 septembre, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, a rencontré plusieurs membres du gouvernement autour de la protection et de l'insertion des populations déplacées. Au 31 août, le pays comptait 317 188 réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que 414 524 déplacés internes. Dans le même temps, 338 369 Maliens vivaient comme réfugiés à l'étranger et 90 412 personnes avaient été rapatriées. Les discussions ont porté sur l'état-civil, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et la lutte contre l'apatridie. Près de 80% des réfugiés étant jeunes, leur autonomie économique figure parmi les priorités. Barham Salih a annoncé la disponibilité du HCR à mobiliser les bailleurs, les institutions financières et le secteur privé. Le gouvernement a rappelé l'allocation de 75 millions de francs CFA au système national d'asile en 2026. Des protocoles consacrés à l'inclusion des jeunes, à la formation et à la prévention de l'apatridie sont annoncés. ■

Ces médiations ramènent la réconciliation aux réalités quotidiennes : un champ, un pâturage, une chefferie contestée, le retour d'une famille déplacée ou l'accès à un service public.

Cadre La Charte nationale pour la Paix et la Réconciliation, promulguée le 22 août 2025, constitue la principale évolution. Issue des recommandations du Dialogue inter-Maliens, elle réunit en 106 articles les orientations retenues pour la sécurité, la cohésion sociale, la justice, la réparation et le vivre-ensemble. Dans son adresse du Nouvel An 2026, le Président de la Transition, Assimi Goïta, en résumait l'esprit : « la paix véritable ne s'impose pas : elle se construit. Elle exige la vérité, le dialogue et la confiance entre Maliens ». L'Observatoire pour la Paix et la Réconciliation nationale complète ce dispositif. Ses 30

pement du Nord du Mali. Son action couvre la réconciliation, la cohésion sociale et les zones fragiles. La coordination de ces structures et de leurs interventions devient déterminante.

Terrain À Gao, l'ouverture régionale a permis de présenter des actions déjà engagées. L'Équipe d'appui à la Réconciliation accompagne la création de Comités communaux et intervient dans le règlement amiable de différends fonciers ou de conflits liés à la succession de chefs de village, de quartier et de fraction. Le Projet de consolidation de la résilience et de la cohésion



BRÉHIMA ELY DICKO

« Sans appropriation populaire, tout accord restera lettre morte »

La visite du Premier ministre algérien Sifi Ghrieb à Bamako, le 14 septembre, a confirmé le rapprochement et débouché sur la proposition d'équipes thématiques. Les échanges ont notamment porté sur l'économie, les transports, l'énergie, les bourses universitaires et la recherche. Le sociologue Bréhima Ely Dicko explique comment cette volonté politique peut produire des résultats durables et perceptibles par les populations.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Dans un Sahel où les relations entre États restent dominées par la sécurité, comment sortir les partenariats de cette seule logique ?

Désécuriser les partenariats ne signifie pas ignorer les menaces. Il s'agit de les sortir d'une logique de blocs et de rivalités pour les ramener aux services rendus aux populations. Le Mali évolue dans un « pluralisme partenarial contraint » où plusieurs offres se croisent. Le principal risque est la « balkanisation des alignements », avec un domaine de souveraineté confié à chaque partenaire. Une diplomatie de l'utilité doit plutôt apprécier chaque coopération selon trois critères : la souveraineté, le développement local et le désenclavement.

Quels résultats permettraient aux populations de percevoir de véritables « dividendes de paix » ?

Ces dividendes doivent être visibles dans la vie quotidienne. La première priorité est de formaliser et de sécuriser le commerce transfrontalier, notamment par des zones de commerce intégré. Pour le citoyen, l'intégration se mesure au prix du sac de riz et à la fluidité du passage. Il faut aussi désenclaver le Nord du Mali et le Sud algérien grâce aux infrastructures de connexion. Une route, une fibre optique ou une ligne électrique donnent une réalité concrète à la coopération.

Quelle place le capital humain doit-il occuper dans cette relance ?

Il représente l'investissement de long terme. La relance des bourses, des échanges universitaires, de la reconnaissance des diplômes et de la coopération sanitaire rapproche directement les deux sociétés. Les étudiants, les chercheurs et les professionnels de santé deviennent alors des acteurs de la coopération. La relation gagne ainsi une assise humaine qui dépasse les rencontres entre responsables politiques.

Comment transformer la frontière commune en espace de co-développement ?

Il faut passer d'une logique principalement consacrée à la sécurisation à une gouvernance tournée vers le co-développement des zones frontalières. La sécurité durable vient aussi du développement, des échanges et de l'accès aux services. Les communautés concernées doivent être associées aux projets et constater leurs effets sur leurs activités. La relance actuelle constitue donc un test : celui de la capacité des deux États à transformer une relation d'État à État en une relation de société à société. Sans appropriation populaire, tout accord restera lettre morte. ■

DES LA SAISON 2027-2028

LES MATCHS DES 3 COUPES D'EUROPE EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+ SPORT

CAMPAGNE AGRICOLE : LES ENGRAIS RESTENT DIFFICILES D'ACCÈS

Pluies irrégulières et difficultés d'accès aux engrais pèsent sur la campagne agricole 2026 - 2027. Localement, l'espoir repose sur la contre-saison.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Dotée d'un budget de 164,39 milliards de francs CFA, la campagne vise 11,92 millions de tonnes de céréales. Fin mars, les stocks d'engrais couvraient seulement 22% des besoins estimés, selon la FAO. Dans les zones habituellement arrosées, le manque de pluies inquiète. « Cette année, la principale difficulté reste celle de l'eau. L'an passé, au mois d'août, nous avions enregistré environ 300 mm de pluie, contre seulement 100 mm à la même période cette année », témoigne Seydou Coulibaly, paysan à Wakoro, près de Dioïla.

En visite dans la région les 5 et 6 septembre, le ministre de l'Agriculture a fait état d'un taux de réalisation de 80% des superficies. Il a lié la réussite de la campagne à la poursuite des pluies jusqu'en octobre. La zone est stratégique pour le coton, le maïs et le mil. Malgré l'aspect satisfaisant des cotonniers, le retard des engrais a conduit à reconverter 12 123 hectares de coton en mil, selon la direction locale de la CMDT à Fana. Les producteurs espèrent encore sauver le mil, beaucoup moins le maïs.

Sac subventionné de 50 kg d'engrais : 15 000 francs CFA

Sac hors subvention de 50 kg d'engrais : 30 000 francs CFA



L'engrais est en manque pour la campagne agricole 2026-2027.

Circuit de distribution inefficace Plus que la faiblesse des pluies, l'entretien du réseau irrigué et l'accès aux engrais ont entravé les activités à Niono, principal bassin rizicole du pays, où intervient l'Office du Niger. « La pluie n'a pas été abondante, mais c'est surtout l'entretien du réseau qui a posé problème. Dans l'ensemble, le riz présente un bon aspect. À présent, nous avons un problème d'engrais », explique Bréhima Cissouma, membre d'une coopérative de 100 producteurs à Niono. Pour obtenir l'engrais subventionné, les paysans doivent présenter une caution déli-

vrée au terme d'une procédure contraignante. Le sac de 50 kg d'engrais minéraux coûte 15 000 francs CFA au tarif subventionné, contre 30 000 francs CFA hors subvention, selon les producteurs interrogés. « Nous n'avons pas pu obtenir les cautions avant la date limite du 15 août pour avoir l'engrais organique », précise M. Cissouma. Les signatures demandées auprès de la Chambre d'Agriculture, de la Filière Riz et du Contrôle financier allongent une procédure pourtant soumise au calendrier agricole. Dans cette zone irriguée, l'espoir repose encore sur la contre-saison, si les engrais disponibles sont remis à temps. ■

EN BREF

BCEAO : LE TAUX DIRECTEUR RESTE À 3%

La Banque centrale conserve son principal taux directeur à 3%. Cette stabilité préserve les conditions de refinancement des banques maliennes, sans garantir une baisse immédiate du coût des prêts accordés aux entreprises et aux ménages. Réuni le 9 septembre, le Comité de politique monétaire de la BCEAO a maintenu à 3% le taux auquel l'institution prête ses ressources aux banques. Le taux du guichet de prêt marginal reste fixé à 5%, tandis que le coefficient des réserves obligatoires demeure à 3%. Ces niveaux sont appliqués depuis le 16 mars 2026. La Banque centrale justifie cette décision par l'évolution de l'activité, des prix et des équilibres extérieurs dans l'Union. La croissance est attendue à 6,1% en 2026. L'inflation, estimée à 0,4% au deuxième trimestre, atteindrait 1% en moyenne annuelle, notamment sous l'effet des transports, du logement et de certains produits alimentaires. Fin juin, le crédit bancaire au secteur privé a progressé de 6,6% dans l'UMOA. Au Mali, le maintien des taux évite de renchérir les ressources bancaires, mais l'accès au financement dépend encore des garanties demandées et du profil de l'emprunteur. ■

Fonds minier 900 millions de francs CFA à convertir en services locaux

Treize communes des cercles de Bafoulabé et d'Oussoubidiagna doivent recevoir 900,29 millions de francs CFA au titre du Fonds minier de développement local 2025. Cette ressource doit financer des investissements dans les services essentiels. Les huit communes de Bafoulabé bénéficieront de 550,03 millions de francs, soit 61,1% de l'enveloppe. Les cinq com-

munes d'Oussoubidiagna se partageront 350,26 millions. Cette répartition s'inscrit dans l'enveloppe nationale de 18,4 milliards de francs CFA remise aux collectivités territoriales en mars dernier au titre de l'exercice 2025. Selon le maire de Bafoulabé, les fonds serviront notamment à l'éducation, à la santé, à l'hydraulique et aux infrastructures économiques.

La construction de salles de classe et de forages figure parmi les priorités annoncées. Dans des communes où les besoins restent importants, ces investissements peuvent améliorer directement le quotidien des habitants. L'annonce de cette répartition constitue une première étape. Son effet dépendra du choix des projets, de la rapidité des travaux et de la qualité des

réalisations. La publication de la répartition entre les communes, des montants affectés à chaque ouvrage et du calendrier permettra aux habitants de suivre de près l'utilisation de cette ressource minière. Le Fonds prend tout son sens lorsque les revenus tirés du sous-sol se traduisent par des écoles, des points d'eau, des centres de santé et des équipements durables. Ces 900,29 millions de francs CFA seront ainsi jaugés à travers des réalisations visibles dans les villages concernés. ■

INVESTIR EN BOURSE UNE PRATIQUE RENTABLE ?

Entre 2024 et 2025, le nombre d'investisseurs maliens actifs à la BRVM a augmenté de plus de 21%. Investir en bourse est-elle devenue pour autant une pratique courante pour les entreprises et les particuliers maliens ? Voici quelques perspectives à travers ces infographies diffusées dans l'émission Entreprendre sur TM1 du 15 septembre 2026.



SGI II : LA SITUATION AU 30 JUIN 2026
Répartition des comptes-titres par type de clients et par zone géographique

Type de clients	Nombre de compte-titre sans mandat de gestion			Nombre de compte-titre sous mandat de gestion	
	UEMOA	Hors UEMOA	Total	UEMOA	Hors UEMOA
Clients institutionnels	62	-	62	-	-
Clients particuliers	1 600	8	1 608	-	-
Autres clients	15	-	15	-	-
OPC	3	-	3	-	-
TOTAL	1 680	8	1 688	0	0

Source : Direction de l'Antenne Nationale de Bourse du Mali (ANB MALI), SGI 2

MALINNNOV
Présenté par **Aminata Keïta**

CHAQUE JEUDI 19H15

TM1
La télé qui vous allume !

BÉBÉS SIAMOISES : APRÈS LA PROUESSE, LE TEMPS DU SUIVI

La séparation réussie de deux nouvelles-nées constitue une avancée majeure pour la chirurgie pédiatrique malienne. Mais, parce qu'elles partageaient notamment une seule vessie et un seul côlon, l'opération ouvre une période de surveillance déterminante pour leur rétablissement.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Visite du **ministre de la Santé** au CHU Gabriel Touré le 9 septembre 2026, après la réussite de l'**opération des bébés siamoises**.

Nées le 29 août au CHU Gabriel-Touré, les jumelles conjointes partageaient une partie de leurs systèmes digestif et urinaire. Leur séparation, présentée par les autorités sanitaires comme une première au Mali, a mobilisé des chirurgiens pédiatriques, anesthésistes-réanimateurs, cardiologues, radiologues, pharmaciens, laborantins et personnel du bloc opératoire. Selon le Dr Djiré Mohamed Kassoum, membre de l'équipe médicale, l'intervention a duré environ trois heures. Lors du point de presse du 11 septembre, le Professeur Yakaria Coulibaly, Chef du service de Chirurgie pédiatrique, a expliqué que la vessie commune avait été divisée. Le côlon a été attribué à l'une des enfants, tandis qu'une ouverture temporaire permettant l'évacuation des selles a été aménagée pour l'autre. Les deux bébés restent depuis lors sous surveillance médicale continue.

Un rétablissement sous étroite surveillance Après la

séparation, la première pré-occupation consiste à vérifier que chaque enfant produit suffisamment d'urine, que ses reins fonctionnent correctement et qu'aucune fuite ni obstruction n'apparaît. Oumou Touré, pédiatre au Centre de santé de référence de la Commune V, précise qu'il s'agit d'un contrôle essentiel après ce type d'intervention.

La séparation constitue une première victoire. Sa réussite durable repose désormais sur la continuité des soins et l'accompagnement des jumelles comme de leur famille.

Sur le plan digestif, l'équipe suit la reprise du transit et introduit progressivement l'alimentation. Une attention particulière porte sur les sutures et l'ouverture temporaire pratiquée chez l'une des jumelles. Toute anomalie peut provoquer une infection abdominale et réclamer une prise en charge rapide. L'infection est justement l'une

des principales complications redoutées après une opération aussi lourde. Les défenses des nouvelles-nées étant encore fragiles, la température, l'état général, les plaies et les résultats des analyses font l'objet de contrôles réguliers pour détecter rapidement tout signe inquiétant. La nutrition compte également dans le rétablissement. L'alimentation s'adapte à la tolérance digestive de chaque bébé. La prise de poids, l'hydratation et la croissance renseignent ensuite sur leur évolution. Les deux enfants peuvent évoluer différemment. Leur suivi est donc individuel et porte notamment sur les fonctions urinaire et digestive, la croissance et la cicatrisation. Les médecins détermineront les soins, le

rythme des contrôles et la nécessité d'autres interventions en fonction de l'évolution de chacune. Une vigilance appelée à durer plusieurs années. La séparation constitue une première victoire. Sa réussite durable repose désormais sur la continuité des soins et l'accompagnement des jumelles comme de leur famille. ■

EN BREF

PALUDISME : LE CLIMAT REDESSINE LA CARTE AFRICAINE

Une étude publiée le 29 juillet dans la revue Nature montre que le réchauffement redessine la carte du paludisme infantile en Afrique subsaharienne. Les chercheurs ont analysé 50 000 enquêtes entre 1900 et 2016 auprès d'enfants de 2 à 10 ans et comparé plusieurs trajectoires climatiques jusqu'en 2100. La transmission culmine autour de 24,9°C de température mensuelle moyenne. Dans les régions plus fraîches d'Afrique de l'Est et Australe, la hausse des températures crée des conditions favorables aux moustiques. Dans les zones déjà très chaudes d'Afrique de l'Ouest, au Mali, au Burkina Faso et au Nigeria, elle pourrait réduire la prévalence. Dans le scénario d'émissions le plus élevé, la baisse projetée en Afrique de l'Ouest atteindrait 4,5 points de pourcentage à la fin du siècle. Cette évolution déplacerait progressivement la charge sanitaire entre régions. Au Mali, le paludisme restera présent : pluies extrêmes et inondations peuvent favoriser les gîtes larvaires, tandis que prévention, moustiquaires, traitements et accès aux soins demeurent décisifs. En 2024, l'Organisation mondiale de la Santé a recensé 610 000 décès dus au paludisme dans le monde, dont 95% en Afrique et près des trois quarts chez les enfants de moins de cinq ans. Maintenir le réchauffement à 2°C plutôt qu'à 3°C éviterait 5 cas supplémentaires pour 1 000 enfants dans les zones d'altitude d'Afrique Orientale et Australe. Les programmes sanitaires ayant eu un effet près de 200 fois supérieur à celui du climat, surveillance, prévention et traitement devront suivre localement le déplacement du risque. ■

BRICS : UN NOUVEL APPUI AUX REVENDICATIONS AFRICAINES

Les BRICS ont renouvelé leur soutien aux revendications africaines pour une représentation accrue dans les institutions mondiales. La déclaration adoptée à New Delhi associe cette réforme aux monnaies nationales, au financement du développement et à la coopération économique.

MASSIRÉ DIOPI



Les **BRICS** plaident pour une **meilleure représentation de l'Afrique** dans la gouvernance mondiale.

La place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale figure parmi les principaux engagements de la déclaration finale du 18ème sommet des BRICS, tenu les 12 et 13 septembre. Le texte appelle à une réforme de l'Organisation des Nations unies et de son Conseil de sécurité, afin de les rendre plus représentatifs et efficaces. Il reconnaît les « aspirations légitimes » des pays africains, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte. Cette position réclame au moins deux sièges permanents dotés des mêmes prérogatives que les membres actuels, ainsi que cinq sièges non permanents. L'Afrique dispose de trois sièges élus, mais est absente de la

catégorie permanente, réservée à cinq États. Le document reprend une demande ancienne sans désigner les pays appelés à représenter le continent. Ce choix appartient aux dirigeants africains, tandis que toute modification du Conseil exige une réforme de la Charte des Nations unies. Les BRICS ont également rappelé la portée historique de la traite transatlantique et de l'esclavage racialisé des Africains, qualifiés de crimes les plus graves contre l'humanité. Cette reconnaissance rejoint les demandes africaines en faveur de la justice historique, de la mémoire et des réparations.

Financements en monnaies locales Sur le terrain économique, le groupe sou-

haite développer l'utilisation des monnaies nationales dans le commerce et les investissements, ainsi que des systèmes de paiement transfrontaliers. La déclaration ne crée pas de monnaie commune, mais privilégie une évolution progressive des mécanismes existants. La Nouvelle Banque de développement est appelée à accroître ses financements, notamment en monnaies locales, et à mobiliser davantage de capitaux privés. Pour les économies africaines, cette orientation peut diversifier les ressources disponibles et réduire certains risques liés aux emprunts libellés en devises étrangères. Énergie, agriculture, sécurité alimentaire, gestion de l'eau et infrastructures figurent parmi les autres domaines de coopération retenus. L'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Éthiopie, membres africains du groupe, pourront porter ces priorités dans les futurs programmes. La portée concrète de la déclaration dépendra des financements engagés, des projets approuvés et de la capacité des membres à transformer leur consensus politique en décisions applicables. Pour l'Afrique, New Delhi fournit surtout un appui diplomatique supplémentaire à une réforme réclamée depuis deux décennies. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CLIMAT : NEW YORK VEUT PAS-SER AUX ACTES

Du 20 au 27 septembre, gouvernements, entreprises, investisseurs et ONG se retrouveront à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Climate Week NYC promet cette année de rapprocher engagements et réalisations. Plus de 100 000 personnes participent habituellement aux rencontres consacrées à l'énergie, aux transports, à l'industrie, à l'alimentation et au financement climatique, selon les organisateurs. Le mot d'ordre, « Energy. Impact. Action. », traduit la volonté de faire avancer les investissements avant les prochaines négociations internationales sur le climat. L'Afrique suivra de près les échanges sur l'adaptation, les énergies propres et les villes exposées aux inondations, sécheresses et fortes chaleurs. De nombreux États peinent encore à financer leurs priorités climatiques, entre ressources limitées, dettes élevées et accès difficile aux fonds internationaux. À New York, les délégations africaines chercheront surtout des engagements suivis d'effets. Elles pourront aussi rappeler durant la semaine onusienne que l'urgence climatique se vit déjà sur le continent et ailleurs dans le monde. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

NARA : UN COUVRE-FEU INSTAURÉ POUR UN MOIS

La région de Nara est soumise à un couvre-feu du 10 septembre au 9 octobre, de 23 heures à 6 heures, selon une décision du Gouverneur, le Général de brigade Elhaj Amara Doumbia. Le texte instaure le couvre-feu pour un mois renouvelable. Il ne s'agit donc pas formellement d'une prorogation, même si plusieurs régions du pays vivent sous des restrictions nocturnes reconduites. Frontalière de la Mauritanie, Nara est traversée par des axes essentiels aux échanges et aux activités pastorales. La région est exposée aux mouvements de groupes armés, aux attaques et aux difficultés de déplacement sur certaines routes. La décision restreint les activités nocturnes et les déplacements des populations pendant sept heures. La période prévue s'achèvera le 9 octobre, mais la mention « renouvelable » laisse aux autorités la possibilité de maintenir la mesure en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire. ■

Royaume-Uni L'Écosse et le Pays de Galles resserrent leurs liens

Conclu le 14 septembre, l'Accord de Cardiff organise une coopération durable entre les deux gouvernements autonomes. Il associe priorités sociales, économiques et environnementales à une revendication commune visant à laisser leurs populations décider démocratiquement de leur avenir. Les Premiers ministres John Swinney et Rhun Iwan Iwan Jones ont signé lundi un cadre de collaboration entre l'Écosse et le Pays de Galles, deux nations constitutives du Royaume-Uni conduites simultanément, pour la première fois, par des partis indépendantistes. Des rencontres annuelles et des échanges entre ministres et fonctionnaires sont prévus. Les domaines retenus comprennent la pauvreté infantile, le coût de la vie, la croissance durable, le climat et la culture, ainsi

que les relations avec l'Union européenne et d'autres partenaires.

Constitution inéquitable Sur le plan institutionnel, les signataires veulent coordonner leurs positions sur la décentralisation, le financement public et les compétences locales. L'accord juge le fonctionnement actuel du Royaume-Uni inéquitable pour les deux territoires. Sa portée est politique et administrative, puisque les pouvoirs des deux gouvernements demeurent inchangés, tandis qu'un éventuel référendum relèverait d'une procédure distincte. Édimbourg continue de réclamer un nouveau vote sur l'indépendance. Le gouvernement gallois met d'abord l'accent sur l'élargissement de son autonomie. ■

UFOA-A U17 : LE MALI TOMBE AVANT LE DERNIER CARRÉ

Le tournoi de l'UFOA-A U17 2026 entre dans sa phase décisive au Sénégal. La Gambie, la Guinée, le Liberia et le Sénégal ont rejoint le dernier carré, tandis que le Mali quitte prématurément la compétition et manquera la prochaine CAN U17.

MOHAMED KENOVI



Éliminés en phase de groupe du tournoi de l'UFOA-A U17, les Aiglonnets ne seront pas présents à la prochaine CAN.

Lancée le 7 septembre, la compétition a rapidement dégagé une hiérarchie dans le groupe A. Pays hôte et double tenant du titre zonal, le Sénégal a dominé la Mauritanie (4-0), puis surclassé la Sierra Leone (5-0), avant de boucler la phase de groupes par un nul face à la Gambie (0-0). Avec sept points, les Lionceaux terminent

premiers, devant les Baby Scorpions, également solides, vainqueurs de la Sierra Leone (4-1) et de la Mauritanie (3-1). Dans le groupe B, la disqualification de la Guinée-Bissau après les tests IRM a réduit la poule à trois équipes. Le Liberia en a pris les commandes avec un nul contre le Mali (1-1), puis une victoire face à la Guinée (2-1), synonyme de qualification.

Le coup d'arrêt des Aiglonnets Finaliste de la précédente édition à domicile, le Mali n'aura jamais réellement lancé son tournoi. Face au Liberia, les Aiglonnets ont dû attendre la 89ème minute pour arracher le match nul face à un adversaire que leurs aînés avaient écrasé 6-0 à l'ouverture du tournoi en 2025. Ce point les plaçait pourtant en position favorable avant le duel décisif contre la Guinée : un nul suffisait pour atteindre les demi-finales. Le Mali a même frappé le premier en ouvrant le score dès la 2ème minute, grâce à Adama Keïta. Mais le Syli Cadet a égalisé avant la pause, puis renversé la rencontre en seconde période pour s'imposer finalement 2-1. Deux matches, un seul point et une élimination dès la phase de groupes : le bilan est sévère pour une sélection habituée aux premiers rôles continentaux. Les Aiglonnets manqueront ainsi la prochaine CAN U17, une première depuis 2019, si l'on excepte l'édition 2021, annulée. Le tournoi se poursuit ce jeudi 17 septembre au stade Lat-Dior de Thiès, avec deux demi-finales au programme. Le Sénégal sera opposé à la Guinée, tandis que la Gambie en découvrira avec le Liberia. Au-delà d'une place en finale, l'enjeu sera continental, puisque les deux finalistes décrocheront leur qualification pour la prochaine CAN U17. La finale est programmée le 20 septembre. ■

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

Ligue des Champions UEFA Munich et Barcelone désignées pour les finales 2028 et 2029

L'UEFA a désigné le mardi 15 septembre Munich et Barcelone pour accueillir les finales de la Ligue des Champions en 2028 et 2029. La finale 2028 se disputera à l'Allianz Arena, qui retrouvera ainsi l'événement trois ans après l'édition 2025, remportée par le Paris Saint-Germain. En 2029, le rendez-vous aura lieu au Camp Nou rénové. L'enceinte du FC Barcelone accueillera la finale de la compétition pour la troisième fois de son histoire, après 1989 et 1999. Le choix de Barcelone marque aussi le retour de la grande finale européenne dans l'un des stades les plus emblématiques du continent, profondément modernisé ces dernières années. Ces désignations s'inscrivent dans la programmation à long terme de l'UEFA pour ses compétitions de clubs. Avant Munich et Barcelone, la finale 2027 de la Ligue des Champions est prévue à l'Estadio Metropolitano de Madrid. ■



CARTONS DE LA SEMAINE

Pour sa première participation à une compétition africaine, le **FC Diarra** a validé, le 13 septembre 2026, son billet pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Les Lions de Sébénincoro ont obtenu le match nul à Accra face à Nations FC, après leur victoire à domicile (1-0) lors du match aller.

Erin Oprea a été suspendue de compétition, le 11 septembre 2026, pour cinq ans par l'Agence américaine antidopage (USADA). La triathlète américaine avait été contrôlée positive à plusieurs substances interdites, dont l'ostarine, le ligandrol et la testostérone exogène. Ses résultats obtenus depuis le 31 mai dernier ont également été annulés.

ÉCLAT DE PLUME : LE THÉÂTRE JEUNESSE FORME SES AUTEURS

À Bamako, dix jeunes apprennent à écrire pour les enfants afin d'enrichir un répertoire théâtral encore peu développé au Mali. Porté par Côté Cour, l'atelier mise sur la transmission des contes, des mémoires et des réalités locales pour rapprocher le jeune public malien de la scène.

ALY SANKARÉ



L'association Côté Cour veut combler le manque de textes de théâtre pensés pour les enfants de 3 à 12 ans.

Depuis le 2 septembre, l'Espace Côté Cour de Djicoroni-Para accueille l'atelier d'écriture du projet « Éclat de Plume », après une phase pilote en 2025. Les participants, âgés de 18 à 30 ans, ont été retenus par un comité de sélection de 3 personnes après 45 jours d'appel à candidatures. Les 5 femmes et 5 hommes viennent de Bamako et de la région de Koutiala. La restitution est annoncée pour le 18 septembre. Créée en 2011 par la comédienne et met-

teure en scène Mama Koné, l'association Côté Cour agit dans la formation, la création et la diffusion des arts du spectacle. Avec cet atelier, elle veut combler le manque de textes pensés pour les enfants de 3 à 12 ans. L'écriture doit tenir compte de leur âge et de leur sensibilité, sans renoncer à raconter leur environnement, leur patrimoine et les questions qui traversent la société. L'Institut Français du Mali et la Coopération espagnole, à travers l'Agence espagnole de coopération internationale pour le dévelop-

pement, financent le projet. L'association Djarama du Sénégal, le Théâtre Soleil du Burkina Faso, l'Association Notre Culture et Kile au Mali apportent leur appui technique. « Vu le manque, nous avons initié ce projet pour motiver les amateurs qui veulent écrire pour le jeune public. À travers cet atelier, nous voulons leur donner les outils nécessaires », explique Mama Koné. Elle veut aussi attirer les familles au spectacle et annonce d'autres cohortes.

Transmission L'encadrement est assuré par le Burkinabè Kiswindsida Thierry Hervé Oueda, auteur, metteur en scène, Directeur artistique du Théâtre Soleil et spécialiste du théâtre jeunesse. Les participants travaillent les personnages, les dialogues, la construction des histoires et l'adaptation du langage. Pour le formateur, écrire pour les enfants permet aussi de préserver des contes et des mémoires menacés de disparition. Les organisateurs annoncent l'édition des textes, puis leur adaptation en spectacles destinés aux établissements scolaires. Le projet ne forme donc pas seulement de nouveaux auteurs. Il prépare des œuvres ancrées dans les cultures maliennes et contribue à former le public de demain. La restitution donnera un premier aperçu de cette rencontre entre création, transmission et enfance. ■

www.journalumali.com
Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journalumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelien.dupin@journalumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Stagiaires :
Joseph Amara Dembélé - Ali SANKARÉ
- Salimata WAGUÉ

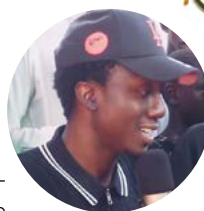
Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journalumali.com
contact@journalumali.com

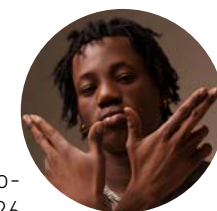
INFO PEOPLE

**2DS AU STADE DU
26 MARS LE 19
SEPTEMBRE**



2DS donne rendez-vous au public le samedi 19 septembre sur l'esplanade du Stade du 26 Mars, où son concert est annoncé à partir de 14 heures. Cette scène intervient après la sortie de « Dreamer », un EP de six morceaux qui prolonge son parcours dans le rap. Le projet réunit « No Wahala », « Active », « Santé (Pa Pa Pa 2) » et « Kamalen », ainsi que deux collaborations : « Dépression » avec Shatta et « Boula ni Yougo » avec Levizy 501. Plusieurs clips accompagnent la mise en circulation de l'EP en prélude au concert.

**YACOU B OG EN
CONCERT LE 26
SEPTEMBRE**



Yacou B OG se produira le samedi 26 septembre au Palais de la culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako pour un concert annoncé « 100% live ». L'artiste poursuit la promotion de « Guide Suprême », son album de 8 titres publié le 16 mai 2026. D'une durée d'un peu plus de 20 minutes, le projet comprend notamment « Kônô fa dep », « Mali Piano », « Karma », « Bamako » et « All-Star », enregistré avec Zayi et Bigg Playa. Depuis plusieurs semaines, Yacou B OG présente la prestation comme l'un de ses grands rendez-vous de l'année dans la capitale malienne.



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

